

La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2020 TRIMESTRE 2



NUMÉRO

82

Le vent de la **Commune**

1871-2020. Près de 150 ans après, le vent de la Commune souffle toujours sur Paris, sur la France et sur le monde. Il n'est pas de manifestation de rue qui, à un moment ou à un autre, ne se réclame pas de la Commune de Paris 1871.

Comment s'en étonner ?

L'injustice sociale est encore bien présente et les inégalités, dénoncées il y a 150 ans, sont d'une actualité criante.

Une des idées centrales de la Commune était que la République est infirme, quand elle n'est pas sociale, quand le droit du travail n'est pas respecté, quand le travailleur n'a pas son mot à dire sur son lieu d'activité. En un moment où se parachève le détricotage de tout ce que la lutte sociale avait conquis pièce par pièce, il est bon de faire connaître l'œuvre et l'expérience de la Commune de Paris.

Nous affirmons que des alternatives aux idées dominantes d'aujourd'hui sont possibles. C'est ce que nous nous efforçons de forger dans notre diversité. Pour nous, la Commune de Paris n'est pas un modèle, mais une source d'inspiration. Son œuvre ne se copie pas. Elle

fut capable d'innovation en son temps et nous devons innover au nôtre. Mais son état d'esprit peut encore aujourd'hui nous servir de guide.

La Commune fut un pouvoir du peuple, pour le peuple, par le peuple. Elle donna à voir ce que peut être une République sociale. Elle esquissa le projet d'une démocratie pleinement citoyenne, où le droit de décider ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise, où l'élu ne peut se détacher des citoyens, où la liberté, l'égalité et la fraternité marchent du même pas.

Comme en 1871, nous appelons toujours à combattre toutes les formes d'exploitation, d'exclusion, contre les atteintes aux droits de la Femme et de l'Homme, pour continuer l'œuvre amorcée par les communards, pour une République démocratique et sociale dans laquelle tous seraient réellement citoyens et égaux.

PLACE AU PEUPLE !

✦ **JOËL RAGONNEAU ET ROGER MARTELLI**

EN COUVERTURE

*Portrait de Sylvain Périer
du 139^e régiment (1870),
souvenir du siège de Paris.
Dessin de James Tissot*



Nous n'irons pas au Mur...

En ce mois de mai 2020, l'épidémie et le confinement général de la population ne permettent pas d'organiser la montée au Mur, qui devait avoir lieu le samedi 16 mai. Nous évoquons, en republiant un article ancien, l'histoire de la montée au Mur et sa signification.

En mai 1871, le cimetière du Père-Lachaise, situé au cœur du Paris populaire, sert de camp retranché à deux cents fédérés. Suite à l'assaut des versaillais, les survivants, ainsi que des prisonniers de Mazas, sont fusillés contre le mur Est du cimetière et, avec des milliers d'autres corps de fédérés, enterrés dans la fosse commune. Dès la Toussaint 1871, jusqu'à nos jours, la fosse a toujours été fleurie, que ce soit par des mains anonymes, ou de manière plus organisée, comme lors de la première montée au Mur, le 23 mai 1880, à l'appel des journaux socialistes. Après l'amnistie plénière du 11 juillet 1880, et dès 1882, le cortège au Mur devient une tradition, avec des manifestations gérées par les anciens combattants de la Commune. Le relais est ainsi pris : la Commune n'est pas morte !

En 1908, le Comité du monument reprend vie, et obtient gain de cause auprès de la République radicale, fraîchement victorieuse aux plans national et local. C'est ainsi qu'en mai 1908, une plaque gravée « Aux morts de la Commune, 21-28 mai 1871 »*, est inaugurée au Père-Lachaise. Cette manifestation intéresse les partis politiques qui demandent à s'en occuper : à partir de 1908, la toute récente SFIO des socialistes réunifiés, et, après 1920, le Parti Communiste Français. En mai 1936, juste après la victoire du Front populaire, derrière l'insigne officiel, « 1871-1936 », une marée humaine de 600 000 personnes « monte » au Mur, sur fond de luttes sociales, et cette commémoration

de la Commune va amplifier la grève générale. Pendant la Seconde Guerre mondiale, une des manifestations de la Résistance a été de fleurir le Mur des Fédérés.

Après guerre, en 1945 et en 1956, les montées au Mur sont d'une grande ampleur : le souvenir des résistants fusillés ravive celui des morts de 1871. Les événements de 1968 réactivent, à leur façon, la mémoire de la Commune et, alors même qu'en Mai 68 le Père-Lachaise est fermé, les Amis de la Commune négocient avec le personnel CGT en grève. En effet, le Mur des Fédérés, ayant toujours été fleuri, même sous l'occupation nazie, il le serait aussi en Mai 68. Le personnel du cimetière ouvre à la sauvette pour faire entrer une délégation dont Jacques Duclos au titre de président de l'Association, et Emmanuel Fleury, alors secrétaire général.

Depuis le début des années 1960, l'Association des Amis de la Commune de Paris-1871 appelle ses adhérent.e.s à se retrouver dans le groupe de tête. Dans les années 70, elle reprend l'organisation de la manifestation et y convie les partis de gauche ainsi que les syndicats.

 **MICHÈLE CAMUS**

* En 1990, cette plaque, enlevée et remplacée par une nouvelle, a été déposée au siège des « Amis de la Commune de Paris-1871 », où elle est toujours visible.

Sources : Danielle Tartakowsky, *Nous irons chanter sur vos tombes, Le Père-Lachaise, XIXe-XXe siècle*, Aubier, Collection historique, 1999.



Nous poursuivons la publication de l'article de Laurent Bastard sur les compagnons et la Commune (voir n° 81).

LES COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE ET LA COMMUNE

DEUXIÈME PARTIE

DES COMPAGNONS HOSTILES À LA COMMUNE

Il ne faudrait pas croire, à partir de ces quelques personnalités dont les archives ont conservé le nom, que tous les compagnons avaient pris fait et cause pour la Commune. Et là aussi, plusieurs noms ont traversé les ans jusqu'à nous.

Il y a d'abord le cas d'Agricol Perdiguier. Né en 1805 près d'Avignon, ce compagnon menuisier du Devoir de Liberté, dit *Avignonnais la Vertu*, est bien connu pour avoir été l'infatigable apôtre de la paix entre les sociétés compagnonniques rivales. Il est l'auteur en 1839 du *Livre du Compagnonnage*. Il était également franc-maçon. C'était un républicain convaincu, qui fut élu député en 1848 et contraint à l'exil en Suisse après le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte. Rentré en France en 1855, il demeura fidèle à ses convictions, mais durant la Commune il ne s'engagea pas. Plus, même : sollicité pour le contresigner et appeler tous les compagnons à rejoindre le mouvement, il désapprouva le manifeste des francs-maçons et des

compagnons. Il exprima publiquement son désaveu dans *Le National* du 28 mars, invitant les Parisiens à suivre le gouvernement dirigé par Thiers, un homme « riche d'expérience » et, le 25 avril, il attaqua le *Manifeste* de la Commune comme contraire aux règlements de l'ordre maçonnique et aux principes du compagnonnage.

Pour nombre de compagnons établis à leur compte, la guerre et la Commune signifiaient l'arrêt de leur activité et des pertes financières. Ainsi en fut-il du compagnon boulanger du Devoir Jean-Baptiste Enraygues, *Limousin Bon Courage*, né en 1829 à Brive. Ami de Perdiguier, lui aussi était franc-maçon de la loge *L'Union des peuples*. Établi à Paris dans les années 1850 comme fabricant de conserves alimentaires de première qualité, il ne s'engagea pas dans la Commune et secourut activement dans ses locaux les manifestants blessés des Amis de l'Ordre, lors de la fusillade du 23 mars. Il y en eut bien d'autres, tels les compagnons cordonniers du Devoir Jean Louis Méliès *Carcassonne l'Ami du Courage*, (1815-1898), et François Pinet, *Tourangeau la Rose d'Amour* (1817-1897), devenus de grands industriels de la chaussure, ce dernier étant membre de la



loge *Bonaparte* qui rassemblait le gotha des soutiens à l'empereur.

Et puis il y a les compagnons qui sont dans la Garde nationale ou militaires, et qui servent du côté des versaillais. Certains ont fait carrière dans l'armée et sont devenus sous-officiers ou officiers, tout en conservant des liens avec leurs sociétés respectives.

Quatre noms parmi d'autres. D'abord celui du compagnon tisseur Anatole Arnaud, de Lyon. Il était né à la Croix-Rousse en 1831 et avait été reçu compagnon tisseur-ferrandier du Devoir en 1849 sous le nom de *Lyonnais la Loyauté*. Il était aussi franc-maçon.

Républicain, il est commandant dans la Garde nationale. Le 20 décembre 1870, après l'échec de la première Commune de Lyon (28 septembre), il refuse de se joindre aux révolutionnaires. Les émeutiers le condamnent à être fusillé pour avoir voulu tirer sur la foule.

Lui était une victime, mais d'autres participèrent à la répression.

C'est le cas de Jean Marie Labbé, né en 1835 à Sennecey-le-Grand, en Saône-et-Loire. Reçu compagnon tailleur de pierre du Devoir Étranger avant 1855, il participe à la campagne du 10 avril au 7 juin 1871, c'est-à-dire à

la répression de la Commune.

Jean Merle, né en 1837 à Aiguillon, en Lot-et-Garonne, connu un parcours similaire. Tout jeune il est reçu compagnon tailleur de pierre du Devoir Étranger sous le nom de *La Sagesse d'Aiguillon*. En 1858, il s'engage dans l'armée et y fait toute sa carrière jusqu'en 1871. Dans le cadre de la « campagne de l'intérieur » à l'armée versaillaise, du 10 avril au 7 juin, il est cité à l'ordre du jour de l'armée le 5 juin, pour « *s'être particulièrement distingué aux combats qui ont eu lieu dans Paris du 22 au 28 mai*



Jean-Baptiste Entraygues dit *Limousin Bon Courage*

ERRATUM

Dans l'article précédent, nous avons reproduit par erreur, en face du titre « Des compagnons favorables à la Commune », le portrait d'Agricol Perduiguer qui s'opposa à la Commune.



1871 », ce qui signifie qu'il participa activement à l'écrasement de la Commune durant la Semaine sanglante.

Enfin, citons le commandant Martin Bouchard. Ce compagnon chapelier du Devoir est né en 1824 à Drambon, en Côte-d'Or. Il est reçu compagnon en 1842 sous le nom de *La Prudence le Bourguignon*, puis il s'engage dans l'armée en 1845. Il est capitaine et chef de bataillon en 1871. Après la Commune, il siège dans un conseil de guerre et passe pour avoir fait preuve de modération.

On pourrait penser qu'ils ont, certes, été reçus compagnons, mais que c'était au temps de leur jeunesse, et qu'en faisant carrière dans l'armée ils avaient non seulement oublié leur métier, mais aussi leurs anciens Pays ou Coteries. Or il n'en est rien et tous, on le sait, conservèrent des contacts avant et après la Commune avec leurs frères compagnons. Mais, officiers sous les drapeaux, avaient-ils le choix de leur action ?

CONCLUSION : UN ENGAGEMENT INDIVIDUEL ET NON COLLECTIF

Alors, qu'en conclure ? Que tous les compagnons et les francs-maçons ont pris fait et cause pour la Commune ? On a vu le contraire. Qu'ils étaient une majorité ? On l'ignore, faute de connaître le nombre de compagnons présents dans la capitale en 1871, jeunes et anciens, de tous métiers, on en est réduit à recueillir de rares témoignages individuels.

Ce qui est sûr, c'est que cette éphémère Fédération des francs-maçons et des compagnons revêtit un caractère exceptionnel. Jamais, dans toute leur histoire, les uns et les autres ne s'étaient réunis pour signer un manifeste com-

mun, et jamais non plus ils n'avaient affiché un engagement politique.

C'est cette visibilité, rapportée par plusieurs témoins du défilé des bannières, et popularisée par des gravures, qui a fait étendre à l'ensemble des compagnons et des maçons l'engagement d'une partie seulement d'entre eux.

Il serait illusoire de penser que ses signataires avaient été mandatés par les instances de leurs sociétés respectives. Si les francs-maçons relevaient d'une obédience, elle resta muette sur l'orientation à tenir par leurs membres. Quant aux compagnons, ils ne possédaient pas de structure fédérant la trentaine de corps de métiers relevant du Devoir ou du Devoir de Liberté. Si bien que les signataires du manifeste n'ont agi qu'en leur nom personnel et non au nom du « Compagnonnage », terme recouvrant une nébuleuse d'associations plus ou moins indépendantes les unes des autres.

Si leur appel à la conciliation entre les deux partis était louable, si leur engagement en faveur de la Commune était respectable, il n'en demeure pas moins qu'ils sont allés au-delà des règlements de leurs institutions.

Les règles des compagnons, toutes sociétés et tous Devoirs confondus, ne visent qu'à élever leurs membres sur un plan professionnel et moral, qu'à défendre leurs intérêts d'ouvriers, qu'à resserrer leurs liens fraternels. Ils proscrirent, en chambre ou en cayenne *, toute discussion d'ordre politique ou religieux, à la fois pour se mettre en conformité avec la loi sur les sociétés de secours mutuels, mais aussi pour éviter de diviser leurs membres. En revanche, ne sont pas interdits les engagements individuels en dehors de leurs réunions.

Par ailleurs, la notion de lutte des classes était étrangère à la quasi-totalité des compagnons. Leurs sociétés, comme nous l'avons vu, étaient devenues des sociétés associant ouvriers et patrons dans le même esprit de fraternité.



L'ambition de la plupart des compagnons, une fois terminé leur tour de France, était de s'installer à leur compte.

Pour autant, l'immense majorité d'entre eux étaient sensibles aux questions sociales, sans pour autant être « socialistes », soucieux de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. Mais on ne peut savoir quelle était leur sensibilité politique. A Paris, les compagnons sédentaires furent peut-être plus réceptifs à la Commune que ceux des provinces, mais dans quelle proportion ?

C'est bien ce qu'écrivait Perdiguiet en 1871 dans sa brochure *Patriotisme et Modération* : « [Les francs-maçons] me priaient de convoquer tous les compagnons de Paris, ceux du Devoir comme ceux de la Liberté, afin qu'ils vinssent se joindre à cette grande manifestation. Je leur répondis que je m'en garderais bien ; que du moment qu'ils répandaient le Manifeste de la Commune et se préparaient à prendre les armes en sa faveur, ils étaient bien loin de faire de la conciliation ; qu'ils se jetaient dans la politique et la guerre civile, ce qui est grave, ce qui est défendu par les statuts des francs-maçons et par ceux des compagnons ; que comme individu chacun est libre de suivre son penchant mais que comme corps nous ne devons pas sortir de nos anciennes règles et que je les désapprouvais radicalement. »

Les buts, l'idéal, des compagnonnages et de la franc-maçonnerie transcendent les notions de classes sociales, de politique, de « race » et de religion.

Après 1871, le Grand-Orient de France désapprouva l'action des frères qui avaient voulu entraîner l'Ordre tout entier dans la Commune. Chez les compagnons, faute de structure centrale, il n'y eut

pas de prise de position générale. Les uns et les autres s'accommodèrent désormais très bien de la III^e République, sans regretter l'Empire, la monarchie et la Commune.

LAURENT BASTARD

Sources :

Aucune étude poussée n'a été réalisée sur l'importance de l'engagement des compagnons durant la Commune. Les biographies de ceux qui sont cités dans le présent article sont accessibles sur le site du musée du Compagnonnage de Tours, onglet « Généalogie ».

Les mémoires de Joseph Voisin ont été publiés à Tours en 1931 sous le titre *Histoire de ma vie* ; ceux de Joseph Bouas, en 2013, sous le titre *Joseph Bouas, Saint-Lys la Fidélité, compagnon charpentier*. Les citations de Perdiguiet figurent dans J. Briquet : *Agricol Perdiguiet, 1805-1875, Compagnon du Tour de France et représentant du Peuple* (1981).

* À l'origine, la cayenne était la maison qui accueillait les compagnons. Par extension, elle désigne une section de l'Union Compagnonnique.





À la veille de la Commune, l'École militaire et le Champ-de-Mars ont déjà une longue histoire derrière eux. Il convient d'abord de la rappeler à grands traits, d'autant plus que certains événements ne sont pas étrangers à la Commune. Nous publions, ici, le premier volet d'une étude sur ces lieux pendant la Commune. La suite dans le prochain bulletin.

L'ÉCOLE MILITAIRE, LE CHAMP-DE-MARS ET LA COMMUNE

PREMIÈRE PARTIE

LES ANTÉCÉDENTS

L'École militaire est une création de Louis XV (1751). De jeunes aristocrates y reçoivent une éducation et une formation militaire pour devenir officiers, qui est à la charge de leur famille pour les plus riches (les pensionnaires), à celle du roi pour ceux de petite noblesse désargentée (les boursiers, appelés aussi les « élèves du roi »). Bonaparte sera l'un de ces cadets. En 1788, l'École militaire devient une simple caserne. Elle ne retrouvera sa fonction d'établissement d'enseignement militaire que près d'un siècle plus tard avec la création de l'École supérieure de guerre, sur décision du général de Cissey, alors ministre de la Guerre après avoir été l'un des « fusilleurs » notoires de la Commune. Dans l'intervalle, l'École militaire aura abrité une partie de la garde royale ou impériale, selon les régimes politiques.

Le Champ-de-Mars, lui, est à l'origine le terrain de manœuvre des cadets de l'École militaire. Il occupe l'espace compris entre celle-ci

et la Seine, au milieu des cultures maraîchères de la plaine de Grenelle, alors peu peuplée. Bien qu'excentré, il est inclus dans l'enceinte dite des Fermiers généraux achevée en 1790, dont la fonction est fiscale (perception de l'octroi) et non défensive.

Pendant la Révolution, le grand espace dégagé qu'il représente se prête aux manifestations de masse, notamment la Fête de la Fédération le 14 juillet 1790 et celle de l'Être suprême le 8 juin 1794. Entre-temps, la proclamation de la loi martiale par la municipalité avec comme signal un drapeau rouge, le 17 juillet 1791, entraîne une fusillade sur le Champ-de-Mars (*).

Au XIX^e siècle, le Champ-de-Mars a un double rôle. D'une part, il continue à servir de cadre à des activités et des événements non militaires, comme des expériences aérostatiques (envol de montgolfières) ou des courses hippiques. Une partie de l'Exposition universelle de 1867 s'y tient également. Mais d'autre part, il reste fidèle à sa vocation initiale de champ de manœuvres. Élargi en 1830, il est plus vaste que de nos jours. Il est alors bordé de grilles et de fossés (complètement supprimés en 1860). Il est également le théâtre de grandes cérémonies protocolaires destinées à glorifier

et à populariser le régime en place : revues des troupes ou de la Garde nationale, remises de décorations, de drapeaux, d'aigles régimentaires (sous les deux Empires). Il cesse d'être un terrain militaire à partir de septembre 1865, mais il sera réoccupé militairement pendant les deux sièges de 1870 et 1871.

Le Champ-de-Mars est aussi utilisé le cas échéant comme base de départ pour des opérations répressives. Il sert de point de concentration

l'École militaire. Certains seront fusillés dans celle-ci ou sur le Champ-de-Mars. Les mêmes scènes se reproduisent pendant 10 jours suite au coup d'État du 2 décembre 1851 du prince-président : de nombreux insurgés — plusieurs centaines d'après certaines sources — sont exécutés dans l'École et sur le Champ-de-Mars. Sous le Second Empire, l'École militaire devient le quartier général de la garde impériale ; elle est considérablement agrandie par l'adjonction de deux



aux troupes destinées à briser des insurrections dans le centre et l'est de Paris. Sa situation excentrée le prédispose à ce rôle : on ne risque pas d'y être soi-même assiégé comme aux Tuileries en 1830. Si les choses tournent mal, il est facile de quitter Paris, comme on le verra en 1871. L'environnement social, une population plutôt aisée, est favorable à des actions menées au nom de l'ordre. A l'issue des Journées de juin 1848, des prisonniers sont enfermés dans les caves de

ails et peut désormais contenir jusqu'à 6000 hommes. En outre, 1300 hommes sont cantonnés dans le quartier de cavalerie de Grenelle (la caserne Dupleix, toute proche du Champ-de-Mars).

Le dernier acte précédant la Commune, et dans lequel l'École militaire est impliquée, est la tentative de reprise des canons et des mitrailleuses aux mains des fédérés, le 18 mars. Une partie des troupes engagées dans l'opération part de l'École

militaire. C'est un fiasco : seules 30 pièces provenant des parcs du Moulin de la Galette et des Buttes-Chaumont peuvent être ramenées à l'École militaire.

Le même jour, l'armée régulière commence alors à quitter Paris pour Versailles.

✠ HUBERT DE LEFFE

ancien conservateur de la bibliothèque de l'École militaire

(*) Il y est fait allusion dans un vers de la *Marseillaise* (« *L'étendard sanglant est levé !* »), où le drapeau rouge est alors dénoncé comme l'emblème de l'ennemi intérieur (les contre-révolutionnaires) et de l'ennemi extérieur (les armées monarchiques). C'est à cet évènement que fait référence Lamartine — surnommé la « harpe d'or » pour son éloquence — le 25 février 1848, lorsque devant l'Hôtel de Ville, il répond habilement, dans un discours resté fameux mais sans doute reconstitué ensuite en raison du vacarme, à un groupe de travailleurs conduit par l'ouvrier mécanicien Marche, qui lui

demande d'adopter comme emblème national le drapeau rouge : « *Je repousserai jusqu'à la mort ce drapeau de sang, et vous devez le répudier plus que moi, car le drapeau rouge que vous nous rapportez n'a jamais fait que le tour du Champ-de-Mars, trainé dans le sang du peuple, en 91 et 93 ; et le drapeau tricolore a fait le tour du monde, avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie* ». Sur un tableau célèbre, le peintre Philippoteaux a représenté Lamartine juché sur un siège, alors que sur une lithographie de l'époque celui-ci apparaît simplement debout derrière le grillage du perron. Mais le tableau renvoyait l'image d'une « *République rêvée* » (M. Gribaudi et M. Riot-Sarcey, 1848, *la révolution oubliée*), avant le retour brutal à la réalité au cours des Journées de Juin.

On transige finalement : le drapeau tricolore portera une rosette rouge à la hampe et les membres du gouvernement provisoire porteront (temporairement) une cocarde rouge en plus de l'écharpe tricolore.



Le Champ-de-Mars avant la construction de la tour Eiffel

Nous inaugurons une nouvelle rubrique sur la vie des commissions de l'association. Elles travaillent souvent dans l'ombre, et pourtant sont un élément essentiel de notre activité, dans la durée. Nous commençons cette revue par la commission Patrimoine.

LA COMMISSION PATRIMOINE

Le 7 octobre 2000, notre conseil d'administration décide la création de nouvelles commissions, dont « Connaissance et sauvegarde du patrimoine », à qui est confiée la charge de faire des recherches sur tout ce qui a trait à l'histoire de la Commune de Paris, ainsi que d'animer toute initiative pour la protection de ce patrimoine » (1).

Son premier travail d'ampleur va être la réalisation, sous l'égide de René Bidouze, du *Guide des Sources*, puis le classement des archives de l'association et le recensement des lieux de mémoire de la Commune.

Au décès de Pierre Biais, en 2009, de nouveaux membres de la commission reprennent les dossiers en cours, parmi lesquels un cas d'école qui illustre les péripéties auxquelles notre commission est confrontée. Ce dossier est celui des Fusillés du Fort de Vincennes, exécutés à la fin de la Commune.

LES FUSILLÉS DE VINCENNES

Différentes pistes nous étaient connues :

- **des questions sur la chute du Fort de Vincennes** à la fin de la Commune, des courriers ou des courriels adressés par nos adhérents, qui s'interrogeaient sur l'absence de mention des communards fusillés sur place en mai 1871 ;

- **des articles sur la reddition des militaires occupant le Fort** (2) ;

- **la relation qu'en fait Prosper-Olivier Lissagaray** dans son *Histoire de la Commune de 1871* mentionnant les fédérés Merlet, Bayard, Delorme, Faltot.

- **au Service historique de la Défense (SHD)**, sous les archives de la série Ly7, il est précisé que « *La Commune envoya le 4 avril au Fort de Vincennes des troupes fédérées tirées du I^{er} arrondissement* ».

- **le fort est resté, par sa situation, en dehors de l'action.** Il fut un des derniers édifices à arborer le drapeau de la Commune. Le



29 mai 1871, le commandant du fort, Nicolas Faltot, et ses 344 hommes de la Garde nationale se rendent au général Vinoy. Tous sont faits prisonniers. Dans la nuit du 29 au 30 mai, un tribunal militaire désigne et condamne à mort 9 responsables.

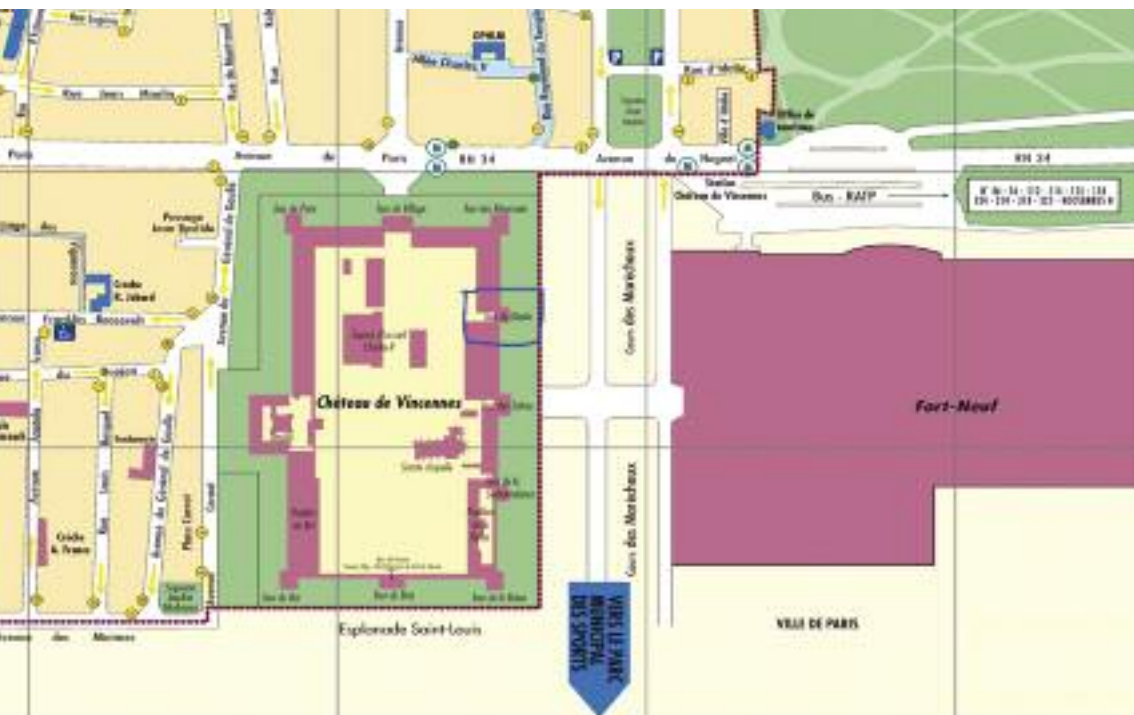
- **l'existence d'une plaque dans les fossés du fort de Vincennes** qui ne mentionne que trois noms.

Débuté alors un feuilleton qui va occuper plusieurs membres de la commission, avec pour objectif la recherche de l'identité de ces communards, aux fins d'apporter à nos requêtes un argumentaire historique irréfutable justifiant l'obtention d'une nouvelle plaque.

Au préalable, Vincent Pezon se charge de photographier la plaque située en contrebas des fossés du fort sud-ouest, côté esplanade du Fort de Vincennes (photo ci-dessus).

Mais cette plaque se révèle être fautive. En effet, le commandant Faltot a été jugé et déporté en Nouvelle-Calédonie ; le sergent Merlet s'est suicidé dans le donjon avant la reddition ; seul le colonel Delorme a été fusillé. Nous décidons finalement de ne pas nous occuper de l'ancienne plaque et de privilégier une nouvelle plaque qui portera les noms des 9 fusillés.

Fin 2011, heureuse coïncidence, M. Jollin, descendant du colonel Faltot, commandant le Fort de Vincennes, nous rencontre à sa demande, pour nous présenter — sans nous les confier — ses archives familiales. Nous sommes fascinés, le temps de l'entretien, par ses anecdotes et le récit des événements. Il nous laisse une photo d'époque sur laquelle figure le commandant Faltot, ses fils avec d'autres officiers, ainsi qu'une liste de personnes de l'État-Major du fort.



Devant la richesse des documents proposés, nous provoquons un nouveau rendez-vous avec M. Jollin, en présence de Marc Forestier et d'Hubert de Leffe, pour évoquer plus en détail son aïeul et les circonstances de la reddition du fort de Vincennes. M. Jollin décline notre invitation, ne souhaitant pas nous permettre de consulter ses archives. Malheureusement, recontacté plus tard par courrier, il ne peut plus nous revoir du fait de son état de santé.

LES LIEUX

Le plan ci-dessus permet de saisir la position des différents lieux du château de Vincennes. Le château est situé sur la commune de Vincennes. Le cours des Maréchaux et

l'Esplanade Saint-Louis appartient au XII^e arrondissement de Paris, au même titre que le bois de Vincennes.

Les condamnés descendirent par la Tour du Diable (entourée de bleu) et furent exécutés dans le fossé qui sépare le vieux fort du Fort-Neuf.

Fort des éléments connus, Marc Forestier et Laurence Bourgade vont s'investir dans des recherches, dignes d'un travail de détective. À proximité de la ville de Vincennes, ils tentent de s'informer sur la plaque actuelle, inaugurée en 1947 par les autorités de la ville, dans un contexte postérieur à la fin de la guerre, né de la volonté des municipalités d'honorer toutes les formes de résistances, puis se rendent

auprès des archives municipales de la ville pour examiner les PV de réunions des conseils municipaux, dans l'espoir de retrouver les décisions à l'origine de la pose de cette plaque. En vain.

En mai 2014, nos enquêteurs rencontrent la conservatrice du cimetière de Vincennes pour trouver des traces d'inhumation dans le cimetière. Rien. Marc, lors d'un autre déplacement au château de Vincennes, obtient le concours du capitaine Caron qui nous propose son aide. La recherche s'effectue sur les noms ! En vain.

D'autres pistes vont être alors explorées : les Archives de Paris et celles du Service historique de la Défense, récemment rouvert. Ces pistes vont permettre d'identifier quatre des fusillés de Vincennes. En 2015, Sylvie Pépino et Marc Forestier consultent les archives de la Garde nationale aux Archives de Paris, dont celles concernant le bataillon commandé par Rossel. Toujours pas de résultats sur les cinq autres fusillés. Lors d'un déplacement au musée d'Histoire vivante de Montreuil, Marc découvre la liste manuscrite d'un auteur inconnu, donnant dix noms de personnes fusillées au château de Vincennes.

Cette liste s'avère différente de celle de la plaque existante, de celle établie par le SHD en 1970 et de celle de M. Jollin. Il faut préciser qu'au SHD ne sont conservés que les dossiers de jugement des Conseils de Guerre. Nos fusillés sont donc passés par un tribunal militaire.

En 2017, heureux rebondissement : Jean-Louis Robert découvre, par le plus pur des hasards, lors de recherches personnelles aux Archives de la Préfecture de Police, le procès-verbal de l'exécution des neuf fusillés du fort de Vincennes. Il en avise la coordination.

Marc se rend sur place et, à l'aide de la cote d'archives précisée par Jean-Louis, photographie les précieux documents. Ce procès-verbal nous livre la liste des fusillés :

*OKOLOVICZ Charles,
DELORME Hippolyte, Louis, Vincent,
BAGRATION Alexandre, Constantin, Edouard,
VAYAN Alfred,
VIELLET Jean, Claude,
REVOL Alexandre, Victor,
BOURDIEU Jean,
LEPECHEUX Charles, Eugène,
VANDERBUSSCHE François, Armand.
Le capitaine de gendarmerie, commandant l'arrondissement de Vincennes, signé Handebourg.
Le capitaine commandant la place de Vincennes, signé : Négrier.*

Grâce à la gentillesse et l'efficacité de notre regretté ami Jef Baeck, nous avons l'acte de naissance en flamand, et sa traduction en français, de François Armand Vanderbussche.

Munis de ces nouveaux éléments, nous écrivons à la Mairie de Paris, aux ministères, aux édiles, aux administrations, tout en devant composer avec la neutralisation de la vie politique à l'approche d'élections. Les délais de réponse et les démarches sont très longs et systématiquement à réitérer en cas de changement d'interlocuteur, de maire, de député, de président, etc. Suite au courrier adressé au ministère de la Défense, pour solliciter la pose d'une plaque sur le fort de Vincennes ou à proximité, celui-ci nous invite à transmettre le dossier à la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives. Contactée à son tour, cette direction nous renvoie vers le secrétariat aux Anciens combattants et vers le ministère de la Culture. Nouvelle déconvenue, le ministère des Anciens combattants est supprimé. Il nous faut à présent écrire à Mme Darrieussecq, nouvelle secrétaire d'État auprès de la ministre de la Défense.

Aucune réponse...

Ne baissant pas les bras, nous tentons de

contourner la difficulté. Jean-Pierre Dharne, membre de la commission, nous propose de rencontrer une élue de Vincennes, puis par son intermédiaire, le député de la circonscription, M. Gouffier-Cha et son attachée parlementaire, Mme Florence Gall.

Le député travaillant en commission avec Mme Darrieussecq s'engage à lui en parler ! La magie opère et la secrétaire d'État nous répond en nous livrant une surprenante réponse : « *son ministère ne traite que des conflits avec l'étranger* ». La Commune relevant d'une guerre civile, elle nous demande de nous rapprocher dans ce cas du ministère de la Culture et du Patrimoine. Nous prenons acte de son conseil et lui demandons néanmoins par courrier d'accepter le principe, le moment venu, de la pose d'une plaque à Vincennes, sur un terrain militaire dépendant de sa juridiction. Aucune réponse...

Quant à la ville de Vincennes, en permettant la pose de cette plaque, elle pourrait lors de ses promenades mémorielles s'enrichir d'un épisode méconnu de son histoire.

Bref, le feuilleton continue... Convaincus à ce jour de la légitimité de notre démarche, nous nous obstinons à voir notre requête aboutir.

■ SYLVIE PÉPINO ET CHARLES FERNANDEZ

Commission Patrimoine

(1) Cf. Article de Pierre Biais dans *La Commune* n°34, deuxième semestre 2008, p. 17.

(2) Cf. Articles de John Sutton dans *La Commune* n°52, et une note manuscrite de Marcel Cerf à Pierre Biais en 2008, le renvoyant à son article d'octobre 2000 dans le bulletin n°10, mentionnant la reddition de la garnison du fort avec quelques noms de communards comme le commandant Faltot, vétéran des guerres de Pologne et d'Italie, compagnon de Garibaldi, le colonel Delorme, le prince de Bagration, aide de camp de Rossel et Charles Okolowicz de l'état major de Dombrowski.

LA QUATRIÈME SOIRÉE D'HISTOIRE

Notre quatrième soirée d'histoire s'est tenue le mardi 3 décembre 2019, à la mairie du XIV^e arrondissement, devant une cinquantaine de participants. C'est Marc Lagana qui introduit le thème — La province et la Commune de Paris — et présente les intervenants : Chantal Champet, historienne, qui travaille sur la Commune de Marseille ; Jean Annequin, co-président du comité berrichon des Ami.e.s de la Commune, qui s'intéresse depuis plusieurs années aux mouvements révolutionnaires dans les campagnes ; Michelle Zancarini-Fournel, professeure émérite d'histoire contemporaine à l'Université de Lyon 1, auteure de *Les luttes et les rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*.

Le propos de la soirée était d'analyser la spécificité des communes provinciales et leurs rapports avec la Commune parisienne.

Chantal Champet, après avoir rappelé les transformations qui affectent Marseille sous le Second Empire — le développement portuaire, les grands travaux et leurs conséquences sociales, la montée de l'opposition à l'Empire — présente les événements de 1870-1871. Le mouvement insurrectionnel marseillais se développe dès l'été 1870 : d'abord les 7 et 8 août, où la mairie est prise d'assaut et un comité révolutionnaire installé — avec, entre autres, Gaston Crémieux —, sans lendemain, car la répression est brutale ; puis le

COMMUNES DE PROVINCE COMMUNE DE PARIS

4 septembre, au moment de la chute de l'Empire, où une première Commune est proclamée, avec Alphonse Esquiros, en même temps qu'est créée la Ligue du Midi ; enfin, du 22 mars au 4 avril, en écho à la Commune de Paris, avec laquelle Gaston Crémieux proclame la solidarité de Marseille. Ce troisième mouvement insurrectionnel est brisé par l'armée, qui bombarde la ville depuis Notre-Dame-de-la-Garde (« Notre-Dame-de-la-Bombarde »). La répression est terrible : la loi martiale est instaurée et Crémieux est condamné à mort.

L'originalité de cette Commune de Marseille, c'est d'avoir été précédée — contrairement à Paris — d'une tentative de République sociale dès 1870 ; de ne pas avoir donné naissance à une Fédération de la Garde nationale ; et d'avoir été paralysée par la division entre la Commune de Marseille proprement dite, et une commission départementale plus radicale.

Jean Annequin présente ensuite le cas du Berry – Cher et Indre –, une province rurale, pauvre, sans grande concentration urbaine, où une petite, voire toute petite, paysannerie (dont de nombreux vigneron) subit le poids des grands propriétaires terriens. On y trouve des industries rurales – textile, métallurgie – et quelques grands foyers industriels, surtout situés dans le Cher, notamment autour de Vierzon.



Chantal Champet, Michelle Zancarani-Fournel, Marc Lagana, Jean Annequin

Les événements de 1870-1871 sont suivis, mais de manière décalée, à cause du défaut d'informations qui favorise l'attentisme et toutes sortes de supputations. La proclamation de la Commune est suivie de mouvements favorables à Paris, notamment dans le Cher, à Vierzon, à Bourges, à Saint-Amand. L'Indre, sauf Issoudun, est moins réactive. Une bataille s'y joue autour de l'envoi d'adresses de soutien au gouvernement de Versailles : si beaucoup de petites communes vont dans le sens de Versailles, Issoudun et Châteauroux se singularisent en n'adhérant pas à cette adresse.

Cela n'empêche pas le succès des candidats

républicains aux élections municipales du 30 avril. Le Berry s'installe donc dans la République, sans pour autant s'identifier au mouvement révolutionnaire parisien. En Berry, les mouvements de 1870-1871 s'ancrent dans une tradition ancienne de luttes pour la République, qui s'était déjà manifestée en 1848 ou en 1851.

Michelle Zancarini-Fournel essaie d'appréhender le mouvement communaliste dans toute son ampleur chronologique et géographique, en se référant à Jeanne Gaillard, *Communes de province, Commune de Paris, 1870-1871* (Flammarion, 1971). Elle rappelle le terreau sur lequel le mouvement communaliste va se développer : les lois sociales de l'Empire (grèves, coopératives), l'apparition des premières organisations ouvrières.

En septembre, dans le contexte de la guerre, de la défaite, de l'instauration de la République, des mouvements insurrectionnels se développent à Marseille ou à Lyon. À Lyon, dès le 4 septembre, l'Hôtel de ville est occupé ; la République y est proclamée ; le drapeau rouge est hissé ; un comité de salut public est formé ; une première Commune est instaurée ; une Fédération révolutionnaire des Communes est proclamée. Mais, dès le 28 septembre, cette première Commune est balayée par la garde nationale des quartiers bourgeois.

Le 22 mars 1871, Lyon récidive : « *Notre ville qui, la première, au 4 septembre, a proclamé la République, ne pouvait tarder d'imiter Paris* ». Cette seconde Commune de Lyon se prolonge jusqu'au 1^{er} mai, quand les dernières résistances sont brisées par l'armée. D'autres mouvements éclatent au Creusot, à Saint-Étienne, où la Commune est proclamée le 23 mars ; à Narbonne et à Carcassonne, avec Émile Digeon ; à Toulouse ou à Limoges... Mais ces Communes sont isolées et ne durent que quelques jours.

Michelle Zancarini nous offre enfin un focus origi-

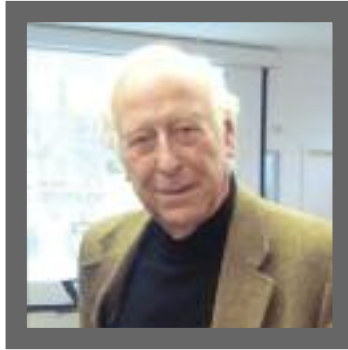
nal sur les événements de la Martinique. L'abolition de l'esclavage y avait été décrétée en 1848, mais le pouvoir était resté aux mains des békés, les grands planteurs blancs. Le 22 septembre, à l'annonce de la révolution parisienne, une émeute se déclenche contre un planteur nommé Codé, royaliste, arrogant et raciste, qui est massacré. Du 22 au 26 septembre, l'insurrection se développe, animée par des petits propriétaires et des ouvriers agricoles, qui réclament le partage des terres. La répression par les milices blanches est sans pitié. Il en restera une coupure durable entre les colons blancs, royalistes ou républicains conservateurs, et la classe moyenne mulâtre, « républicains de couleur », laïques et anticléricaux.

Un débat s'ensuit au cours duquel sont apportés des éclairages complémentaires : sur la filiation possible entre les Communes méridionales et la révolte des vigneron de 1907 ; sur l'incidence éventuelle des facteurs religieux (le protestantisme méridional) ; sur l'origine provinciale des troupes de la répression. Sur le décalage entre la Commune de Paris et la province, ou entre la France du nord et du sud, Jean-Louis Robert invite à prendre en compte l'occupation du nord du pays et le siège de Paris ; et souligne l'ambivalence d'une Commune de Paris, marquée par un certain sentiment de supériorité parisienne, mais en même temps attachée à l'idée de fédération et soucieuse de ne pas imposer un modèle. Il est réducteur de dire « LA province ». Il y a des communes provinciales, avec leurs spécificités locales ; il y a bien des réseaux, mais pas un mouvement univoque.

■ MICHEL PUZELAT

On peut retrouver l'enregistrement intégral de la soirée d'histoire sur notre site :

<https://www.commune1871.org/association/soirees-d-histoire>



EN MÉMOIRE DE NOTRE AMI JEAN CHATELUT

Jean Chatelut, enseignant à la Faculté de Médecine-Pharmacie de Limoges, s'est éteint le 25 janvier dernier au CHU de la ville, au terme d'une longue lutte contre le cancer. Il était âgé de 88 ans. C'était un militant du Comité berrichon des Amies et Amis de la Commune de Paris.

Né le 30 septembre 1931 à Saint-Benoît-du-Sault (Indre), il fait ses études en médecine à Paris, où il rencontre Jacqueline Cabane, elle aussi étudiante en médecine, qui deviendra son épouse. En 1953, période de guerre froide et de guerres coloniales, il adhère au Parti Communiste.

En 1956, le couple travaille à l'hôpital d'Argenteuil. En 1958, il revient à Paris. Jean effectue son service militaire, Jacqueline s'engage à la librairie communiste du Quartier latin, rue Racine. En 1961 naît leur premier enfant, Étienne. Trois mois après sa naissance, le fils est frappé d'hyperthermie. Après les soins d'urgence, le couple décide d'organiser sa convalescence à la campagne. Il y retrouve des amis d'enfance, et d'anciens résistants. Ils décident alors de revenir au pays. Jean trouve un poste à l'École de médecine de Limoges, Jacqueline se fait élèveuse de moutons. En 1963 naît leur fille, Anne. Leur militantisme prend une dimension supplémentaire, l'activisme culturel : création d'un ciné-club, fêtes à thèmes, concerts. Jean relance un artisanat pharmaceutique délocalisé de Paris en 1940, en lui obtenant

une sous-traitance de la Pharmacie centrale des Hôpitaux de Paris. Maire de Saint-Benoît-du-Sault de 1977 à 2001, Jean Chatelut y concrétise une idée nouvelle. C'est un des « plus beaux villages de France » : église pré-romane, ruelles médiévales, prieuré du 17^e siècle. Il estime qu'un lieu riche en patrimoine doit continuer à s'enrichir. Il confie la réalisation du collège et d'un quartier HLM à Paul Chemetov, de la salle des fêtes à Zdravko Natchev, d'un espace vert au paysagiste Gilles Clément. Il effectue aussi de longues recherches sur la Commune, recherches concrétisées par un livre, *La Commune de Paris 1871 avec les ouvriers maçons des confins Berry, Marche et Limousin* *. Il en identifie 674, venus de ces cantons entre langue d'oc et langue d'oïl, 674 déferés devant les Conseils de guerre, et plus de cent condamnés à la déportation en Nouvelle-Calédonie. Le livre est complété par une recherche sur la vie quotidienne de ces immigrants, et par quelques interrogatoires. Notamment ceux des trois femmes prises dans la répression. Un riche apport à la connaissance de l'insurrection communarde.

Les Amies et Amis de la Commune, touchés par la disparition de Jean, garderont en mémoire l'image d'un grand Ami et d'un grand Monsieur.

GEORGES CHATAIN

ET LES AMIES ET AMIS DU COMITÉ DU BERRY

* Payse éditions, 2016.



NOUVELLES DU BERRY

Pour notre comité, ce qui domine, c'est avant tout l'émotion suscitée par la disparition de Jean Chatelut, « un grand Ami et un grand Monsieur », notre ami Georges Chatain lui rendant pour nous un bel hommage dans un article publié à la page précédente.

En Indre, le 10 janvier, une réunion des Ami-e-s du Berry s'est tenue à la médiathèque d'Issoudun, ville sensible à la mémoire de la Commune, afin d'actualiser les statuts ; le même jour a été officialisé l'accueil dans la cité issoldunoise, le 20 mars 2021, des « Amis de Louise » (Haute-Vienne) pour la représentation d'une fresque humaine « Communeux, communardes » : une initiative majeure autour d'un moment Commune plus large. Marie Mercier, la native issoldunoise, a été à nouveau honorée en présence de Mme Candé, adjointe à la Culture. Le 22 janvier, toujours dans la perspective du 150^e anniversaire, une rencontre inédite a eu lieu à Châteauroux entre les responsables des Archives départementales de l'Indre, du Cher, de l'Indre-et-Loire, et de ceux du Berry, aux côtés de Patrick Fonteneau. Cette fructueuse réunion interdépartementale a vu un partage de projets communs : des conférences départementales, une exposition sur la Commune en avril, une présentation d'archives locales, une utilisation du fonds déposé par Patrick à Tours, un travail avec le service éducatif et les scolaires autour des destins individuels des natifs locaux.

Sans surprise, le Cher a honoré Vaillant sur sa tombe à Vierzon. Mais une originalité : c'est la première fois qu'on y célèbre, non sa mort en décembre, mais sa naissance en janvier, à l'occasion d'une année en « 0 » : 180 ans depuis le 29 janvier 1840. Dans ce cadre, le Berruyer Ferdinand

Gambon étant né il y a 200 ans, le 19 mars 1820, Michel Pinglaut a évoqué, avec précision, la vie et l'œuvre du grand communard trop méconnu, et ses anecdotes les mieux choisies ont régalé l'assistance. Par une concordance des temps pertinente, notre époque ne fut nullement ignorée, encore moins épargnée, ce qui n'a pas choqué, au contraire, le public d'un lieu libertaire qui avait déjà accueilli avec satisfaction notre dernier café communard. Cette conférence fut redonnée aux archives du Cher et au restaurant *La Courcilière* pour un repas évoquant « l'homme à la vache ». Enfin — et ce n'est pas anecdotique — nos néo-adhérents Marie-Annick et Jean-Claude Bourguignon, de retour de la journée d'accueil à Paris, nous ont régalés d'un joyeux compte rendu très apprécié.

**JEAN ANNEQUIN, MICHEL PINGLAUT,
JEAN-MARIE FAVIÈRE**

Voir notre blog vaillantitude

RENCONTRE DES NOUVEAUX ET NOUVELLES ADHÉRENT.E.S

C'est le samedi 25 janvier qu'a eu lieu l'édition 2020 de la rencontre avec les nouveaux et nouvelles adhérent.e.s. Une trentaine d'entre eux avaient répondu à l'invitation, et presque autant d'ancien.ne.s. Il y avait là des Parisiens et des Franciliens, mais aussi des Dieppoises ou des Berrichons.

Nous inaugurons, pour l'occasion, une nouvelle formule. La réunion commençait le matin, comme toujours dans la salle Varlin de la Maison du Livre, boulevard Blanqui (XIII^e). L'amie Muriel présentait d'abord l'Association, son organisation, son histoire, ses finalités, et ses rendez-vous réguliers : le parcours du 18 mars, le banquet, la montée au Mur, la fête de la Commune. Puis la parole était donnée aux responsables des différentes commissions : patrimoine, culture, littérature, bulletin, fêtes et événements, sans oublier les finances. À tour de rôle, chaque commission présentait son fonctionnement, ses activités, le tout agrémenté de projections. Un appel était lancé aux nouveaux et nouvelles adhérent.e.s afin qu'ils viennent en renforcer les rangs. L'activité des comités locaux, dont quelques représentant.e.s étaient présent.e.s, était aussi évoquée. S'ensuivait un échange avec la salle, pour répondre aux questions qui pouvaient se poser.

L'échange se poursuivait ensuite, de manière plus informelle et plus conviviale, autour du buffet préparé par la commission fêtes et événements. Le verre de « communard » à la main, nous pouvions parler de choses sérieuses et moins sérieuses dans un esprit de fraternité.



LA TERRASSE DES 500 DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE

Le jeudi 5 mars a été dévoilée la plaque apposée sur la Terrasse des 500 délégués de la Commune, au 14 rue Volta, dans le III^e arrondissement.

Notre association était représentée par Françoise Bazire, Sylvie Pépino et Charles Fernandez, aux côtés de Pierre Aidenbaum, maire du III^e, Ariel Weil, maire du IV^e, Gauthier Caron-Thibault premier adjoint au maire du III^e.



LA CREUSE PRÉPARE LE 150^E ANNIVERSAIRE

Le Comité creusois des Amies et Amis de la Commune de Paris prépare déjà activement le 150^e anniversaire, sans attendre 2021. Du 18 au 20 septembre 2020, une exposition consacrée à des artistes plasticiens qui prennent pour thème la Commune de Paris sera présentée à l'abbaye de Prébenoît dans la Creuse¹. Un livret d'expo sera réalisé pour 2021. Il est prévu de faire tourner cette exposition dans les départements alentour et peut-être à Paris (si l'on arrive à obtenir une salle). L'exposition générale de l'Association servira de fil conducteur historique à cette exposition artistique.

Il est encore projeté de sortir un deuxième numéro des *Cahiers des migrants creusois dans la Commune de Paris 1871*, prenant la suite de celui qui était paru en 2019².

Enfin, un spectacle sera présenté à Lascoux : *Héros ordinaires. V.3 - Chansons du temps de la Commune 1871-2021*. Séverin Valière retracera l'histoire de la Commune en interprétant des



Portrait de Louise Michel, par Benoît Fabioux

chansons qui auraient pu être chantées du temps de la Commune, soit qu'elles aient été écrites par les auteurs de l'époque (Louise Michel, Jules Jouy, Jules Vallès...), soit des chansons antérieures faisant écho à cette période.

En avant-goût de l'exposition sont présentées ici deux des œuvres exposées : un *portrait de Louise Michel* de Benoît Fabioux et une sculpture, *En avant la Commune*, de Bernard Bondieu.

BERNARD BONDIEU, JEAN-LOUIS GUGLIELMI

En avant la Commune, par Bernard Bondieu



(1) Abbaye de Prébenoît, 23270 Betête. Du 18 au 20 septembre 2020. (2) Voir *La Commune*, n° 79, 2019/3. *Les Cahiers des migrants creusois dans la Commune de Paris 1871*, Éditions Ateliers et Vie aux Coudercs.

EXPOSITION KANAK À BOURGES

Nous avons rencontré Mme Dominique Deyber, responsable de la conservation et de la régie du réseau des musées de Bourges, commissaire de l'exposition *Kanak, enquête sur une collection*.

« En 2014, la curiosité suscitée par un casse-tête en bois, dans les réserves du musée du Berry, a été l'occasion de tirer le fil de l'Histoire. La donation de Gervais Bourdinat comprend une centaine d'objets, en majorité des armes, qui proviennent de Nouvelle-Calédonie. C'est une collection inédite de la ville de Bourges. Ces objets ont rejoint l'inventaire du patrimoine kanak, débuté en 1980, dispersé dans 110 musées nationaux (plus de 170 000 objets). À partir de ce casse-tête, un inventaire a été dressé (66 sagaies, 100 armes), des jupes de femmes, monnaies d'échange pour les rituels ».

Dominique Deyber et son équipe se sont intéressées au donateur, le charpentier Gervais Bourdinat : acte de naissance, à Bourges, dossier du 9^e conseil de guerre pour sa participation à la Commune et déportation. Il restera à Nouméa, mais enverra, par bateau, de 1882 à 1883, les objets précités. Il prendra soin, par respect, de noter le nom des chefs kanak, propriétaires des armes. Le quai Branly a été contacté : Emmanuel Kasarhérou est conseiller-directeur scientifique de l'exposition. Après la loi d'amnistie, Gervais Bourdinat restera en Nouvelle-Calédonie et sera élu conseiller municipal. Il emploiera des Kanak dans son entreprise de charpente. Il était proche des francs-maçons et est resté anticlérical. Sa tombe est ornée d'une colonne tronquée.

Il faut venir découvrir l'exposition conçue en trois parties. Une partie historique lie la vie de Bourdinat à la Troisième République et à la Nouvelle-Calédonie. Des œuvres artistiques majeures sont présentées :

pour le XIX^e siècle, Gustave Courbet (le musée d'Orans prête *Autoportrait à la prison de Sainte-Pélagie*), Jean-Baptiste Carpeaux, Etienne Villeret. Henri Cuco et Ernest Pignon-Ernest témoignent du XX^e siècle et, pour notre siècle, Vincent Pélaro a sculpté *Tjibaou*. Nous retrouvons la vie de Bourdinat : son enfance à Bourges, la Commune, le baigne de l'Île des Pins, sa vie sociale...

Un riche programme culturel accompagne l'exposition durant six mois. Notre Association des Amis et Amis de la Commune a contribué au contenu de l'exposition.

✶ MICHEL PINLAUT

Kanak, enquête sur une collection - Exposition repoussée à une date ultérieure. Musée du Berry : Hôtel Cujas, Bourges.

Tél : 02 48 70 41 92

Affiche de l'exposition



Le Kanak Poindi Patchili
Photo Poindi-Patchili
©Mitchell library, Sydney



CES ARTISTES COMMUNARDS QUI VONT S'ÉPANOUIR À L'ÉTRANGER ET Y RÉUSSIR MIEUX QU'EN FRANCE (3)

JAMES TISSOT 1836-1902

ET LA COMMUNE DE PARIS



À l'occasion de la grande exposition consacrée au peintre James Tissot au musée d'Orsay, du 24 mars au 19 juillet 2020, il est intéressant de reposer la question de son implication ou non dans la Commune de Paris, question qui divise tous les spécialistes artistiques. Les avis sont très partagés mais, si l'on se réfère à Internet, majoritairement en faveur de sa participation à l'évènement. Par contre le spécialiste éminent de Tissot, Cyrille Sciamia, directeur du musée des Impressionnistes à Giverny, commissaire de la présente exposition, est d'un avis contraire : « *On a dit Tissot communard, mais cela semble peu probable.* » Mais il n'avance guère d'arguments factuels précis et affirme seulement : « *Les sentiments de Tissot sont patriotiques mais son indépendance farouche et son individualisme rendent un engagement dans la Commune difficile à envisager.* »¹

Il ne s'agit pas là d'une démonstration argumentée mais d'un jugement non étayé, semblant mal s'appliquer à un personnage qualifié, dans le titre même de l'exposition, d'« ambigu moderne » et que les frères Goncourt, qui l'ont bien connu, décrivent comme « *un être complexe* ». La vie de Tissot n'est pas celle d'un long fleuve tranquille, elle est riche de brusques virages, de ruptures, de surprises, d'actes passionnels. Regardons par exemple la période 1870-1871 : presque tous les artistes fran-



James Tissot, *Portrait de Bastien Pradel de Figeac (1870), souvenir du siège de Paris.*

çais ont fui la France pour se réfugier à Londres dès 1870 ; Tissot aurait pu partir car, plus que les autres, il connaît bien l'Angleterre, pour s'y être souvent rendu : il exposa pour la première fois à la Royal Academy de Londres en 1864. Son anglophilie l'amena même à changer son prénom (Jacques-Joseph) en James. En 1869, il séjourne encore en Angleterre pour étudier les caricatures du magazine *Vanity Fair* et se lie d'amitié avec Thomas Gibson

Bowles, le fondateur et éditeur du journal satirique auquel Tissot va collaborer désormais régulièrement avec soixante-deux caricatures.

Pourtant il ne part pas et s'engage dans les Tirailleurs de la Seine, unité de francs-tireurs formée en septembre 1870 pour la défense de Paris². Il participe aux combats de Rueil-Malmaison le 21 octobre 1870, « manifestant sa bravoure »³. Durant les moments de calme, il « croque » sur le vif ou après-coup des compagnons (le soldat blessé, soldats blessés dans la chambre verte de la Comédie française transformée en hôpital, une cantinière de la Garde nationale), dans d'autres dessins, il présente des compagnons de combat : Bastien Pradel de Figeac, Sylvain Périer du 139^e régiment, un groupe de tirailleurs de la Seine. On est très loin des peintures des belles anglaises de la haute société ou de *La femme de Paris* ! C'est cela qui n'est pas pris en compte par Cyrille Sciana, la

grande capacité de James Tissot à s'adapter à son environnement, non pas par opportunisme mais par sympathie et par une réelle chaleur humaine. C'est ce que le grand historien anglais, spécialiste de la Commune, Robert Tombs, a analysé dans son livre *Paris, bivouac des révolutions*⁴. Il montre comment en août 1870 les blanquistes, croyant à une situation révolutionnaire, tentèrent de déclencher une insurrection qui ne mobilisa que soixante personnes. Échec complet. Ce qui allait tout changer, ce fut la Garde nationale : 340 000 hommes en armes de tous milieux sociaux qui, au fil des mois, apprirent à se connaître. Les solidarités de voisinage furent décisives dans leur engagement dans la Commune. Cela permet de comprendre comment certains insurgés, sans aucun antécédent politique, ont combattu jusqu'à la mort. Sans aller jusque-là, on peut penser que « l'individualisme » de Tissot a pu s'adoucir au contact du groupe et qu'il a senti

James Tissot, *Exécutions des communards devant les fortifications du bois de Boulogne, 29 mai 1871.*



une chaleur humaine aux côtés de ces hommes qu'il côtoyait depuis des mois et qui furent parfois blessés ou perdirent la vie.

Au total ce sont 70 dessins que Tissot a produits durant cette période et dont quelques-uns furent publiés en Angleterre dans un ouvrage de son ami Thomas Gibson Bowles, sous le titre *The Defence of Paris ; Narrated as it was seen* (1871). Après la fin de la guerre avec la Prusse et la capitulation française, Tissot ne part toujours pas en Angleterre et reste à Paris durant la Commune. Il ne partira qu'après la Semaine sanglante. Or curieusement Cyrille Sciamia, dans l'article cité plus haut, écrit pour expliquer le départ de Tissot pour l'Angleterre : « *Le choix du départ pour Londres s'explique par de multiples raisons : la guerre civile en France ne plaide pas pour y séjourner et il est anglophile.* »⁵ Mais c'est le contraire ! Il n'est pas parti en mars lorsque la Commune commence mais début juin, lorsqu'elle a été écrasée ! La plupart des écrivains et des artistes anti-communards sont revenus à Paris début juin 1871. Seuls sont partis à Londres ceux qui pouvaient redouter des sanctions du pouvoir versaillais. Ces simples constatations factuelles invalident la thèse de Cyrille Sciamia. Par contre, on avance un peu dans le brouillard en ce qui concerne le rôle de Tissot durant la Commune et toutes les assertions formulées seraient à vérifier soigneusement. Pour beaucoup, James Tissot continua son service dans la Garde nationale fédérée sous la Commune. Pour certains, il a travaillé comme brancardier durant la Commune et fait de son appartement une ambulance, d'autres disent un hôpital pour les blessés⁶. Il ne part pas non plus lors de la Semaine sanglante (21-28 mai 1871) et, dans des circonstances particulièrement dangereuses, il va faire plusieurs dessins pour montrer la férocité de la répression versaillaise : il voit passer le peloton qui va fusiller des communards depuis son appartement de l'avenue de l'Impératrice (actuelle avenue Foch) dans le XVI^e arrondisse-



Des tirailleurs de la Seine.

ment ; il fait un croquis *Exécution de deux communards par les versaillais le 25 mai 1871, rue Saint-Germain-l'Auxerrois*. Il va ainsi accumuler des preuves terribles au fil des jours. Quatre jours plus tard, nouveau dessin qu'il intitule *L'Exécution des communards devant les fortifications du bois de Boulogne, 29 mai 1871*, à partir duquel il fera plus tard une aquarelle. Tissot accompagne ses dessins d'explications : « *Notes prises pendant l'exécution de gardes nationaux ayant participé à la Commune le 29 mai 1871.* » Voici un passage : « *On les voit de loin aller très vite chacun à leur tour à la place où on les tue. Ils tombent comme une poupée et on voit le sergent qui court pour donner le coup de grâce. Même cérémonie le lendemain et sur d'autres bastions. (...) Sur le lieu de l'exécution, très peu de sang mais beaucoup de cervelles à cause du coup de grâce dans l'oreille.* »⁷ Scène terrible qui évoque les images des *Einsatzgruppen* et de la « Shoah par balles⁸ ». L'attitude de Tissot était d'autant plus dangereuse pour lui que le gouvernement de Thiers avait interdit toute prise de vue ou représentation graphique de la

répression sous peine de sanctions graves.

C'est avec ce matériel que Tissot va quitter la France et gagner Londres dans les jours qui suivent. Il est logé dans un premier temps par le directeur de *Vanity Fair* près de Hyde Park. Peu après il se rend chez Lady Waldegrave, dont le mari est un homme politique libéral important. Il lui confie ses notes et ses dessins pour qu'elle les montre à son époux et à ses collègues. Il se révèle, en la circonstance, comme un lanceur d'alerte avant l'heure, un témoin oculaire de la férocité de la répression versaillaise. Voilà des éléments factuels incontestables qui confirment l'implication profonde, l'engagement de Tissot dans les événements qu'il vient de vivre depuis des mois. On ne prend pas de tels risques quand on ne pense qu'à soi.

Après cela, certes, il tourne la page comme beaucoup d'autres. L'image du communard n'est pas le meilleur moyen de séduire la haute société anglaise, ce qui explique qu'il ne va plus parler de ce sujet. Il consacre toute son énergie à conquérir par sa peinture ce nouveau marché. Il y réussit pleinement au point que, jusqu'à récemment, il était beaucoup plus connu en Angleterre et aux États-Unis qu'en France. Sa capacité d'adaptation est étonnante ; il a su renvoyer à la haute société londonienne l'image belle et flatteuse qu'elle désirait : beauté, élégance, mondanité, richesse, chic, culture. Le monde peint par Tissot rappelle celui de Proust. Mais, au-delà des apparences, Tissot laisse percer un regard ironique sur cette société mondaine théâtralisée dans laquelle toutes les règles sont codifiées : Son tableau *Trop tôt* (1873), par exemple, met en scène la

maladresse mondaine d'invités arrivés en avance à une réception. Dans *Silence ! ou le concert* (1875), il peint un événement mondain, un concert durant lequel une partie du public échange des propos, indifférente au talent de la violoniste. Mais Tissot sera à son tour victime de ces règles mondaines, car il tombe amoureux en 1876 d'une Irlandaise Kathleen Newton, divorcée, mère de deux enfants illégitimes. Elle devint son égérie et son principal modèle pendant des années. C'en était trop pour la société puritaine qui cessa d'inviter un couple « vivant dans le péché ». Il perdit ainsi une partie de sa clientèle. Fidèle à sa compagne, Tissot s'isola de plus en plus. Kathleen Newton, victime de la tuberculose, mourut en 1882. Fou de douleur, Tissot, abandonna sa maison, laissant tout sur place pour revenir en France. La suite de sa carrière sera encore pleine de rebondissements mais cela est un autre sujet.

PAUL LIBSKY

1) Catalogue de l'exposition du Petit-Palais à Paris : *Les Impressionnistes à Londres. Artistes français en exil, 1870-1904*, Paris Musées, 2018, p. 82. Auteur du livre *James Tissot et ses maîtres*, Somogy, 2005. Voir aussi l'article de John Sutton, *La*

Silence ! ou Le concert (1875)



Commune, n° 76, 2018/4, p. 26. 2) Parmi les tirailleurs, on trouvait de nombreux artistes patriotes. Aussi les journalistes anglais leur donnèrent-ils le nom de *Artist's brigade*. Parmi eux on peut citer : Cuvelier, Jacquemart, Leloir, Leroux, Rajon, Vibert. 3) Cyrille Sciamia, *ibid.*, page 82. 4) *Paris, bivouac des révolutions, la Commune de 1871*, Libertalia, 2014. 5) *Ibid*, page 82. 6) Blog de l'association *Autour du Père Tanguy*. 7) Citation reprise d'un texte d'Élisabeth Jacklin figurant dans le catalogue de l'exposition *Les impressionnistes à Londres*, page 38. 8) La « Shoah par balles » désigne les massacres de population juive perpétrés par l'armée allemande hors des camps d'extermination, essentiellement en Ukraine.



Nina Childress, *Un enterrement à Ormans*, 2019

ENCORE UN ENTERREMENT À ORNANS !

À PROPOS DU DESSIN PARU DANS LE N°81, P. 27

Le dessin de Capellaro reproduit dans le dernier numéro ne peut pas représenter une République. Elle tient dans sa main gauche un miroir. Elle est représentée nue, assise sur un rebord qui est sans doute une margelle de puits. C'est la représentation traditionnelle de la Vérité. Mais celle-ci est agitée d'un mouvement de colère et brandit dans sa main droite, prête à frapper, des branches regroupées en balai. Son geste correspond bien au sentiment que devait éprouver l'artiste communal emprisonné à Sainte-Pélagie, où il réalisa ce dessin en août 1871 comme indiqué sur le socle. **ED**

Au contraire de celui de Yan Pei-Ming en noir et blanc dont nous avons parlé dans le précédent numéro de *La Commune*, *L'Enterrement* de Nina Childress est tout en couleurs printanières. Le premier est respectueux de son sujet, le deuxième est iconoclaste et provocant autant que la toile originale de Courbet l'a été.

Mais les temps ont bien changé et personne ne s'offusque plus. Les personnages du groupe des familiers, à droite du tombeau, portent des sacs sur la tête. Est-ce une « évocation de la façon dont le peintre se donna la mort », la veille du recouvrement de l'in-

vraisemblable dette d'État dont il a été victime à la suite d'un procès inique ? C'est ce que pense le commissaire de l'exposition qui eut lieu à la Fondation Ricard à Paris en février-mars dernier.

Il est intéressant de voir que dans l'art contemporain en panne de sujet, pour des artistes d'origine chinoise ou américaine, comme c'est le cas de Nina Childress qui vit elle aussi à Paris, il est quelquefois nécessaire de retourner aux grandes œuvres des musées, quitte à s'en moquer au passage. Picasso pratiquait cela avec maestria. Comme si la peinture était un vaste terrain de jeu.

JULES ADLER « PEINTRE DU PEUPLE »

Le Musée d'art et d'histoire du Judaïsme (MahJ) vient de consacrer une exposition à Jules Adler (1865-1952), peintre aujourd'hui méconnu, bien qu'il fût célébré en son temps. Franc-comtois, né à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) en 1865, il n'a pas pu connaître la Commune. Alors, pourquoi l'évoquer dans le bulletin des Amies et Amis de la Commune de Paris ? Le titre de l'exposition, *Peintre du peuple*, apporte un élément de réponse.

D'abord, il est franc-comtois, et l'on pense inévitablement à Courbet. Pourtant il ne l'a jamais rencontré, puisqu'il arrive à Paris en 1882, cinq ans après la mort de Courbet. Mais il s'inscrit dans le courant naturaliste qui, à l'époque où Adler peint, ne fait plus l'objet de la même réprobation qu'au temps de Courbet. Républicain, proche de Zola, il participe



Jules Adler, *Paris vu du Sacré-Cœur*, 1936. Musée des Beaux-Arts de Dôle.

ardemment au combat dreyfusard.

Il est l'auteur d'un tableau iconique, *La Grève au Creusot* (1899), que tout le monde connaît, sans nécessairement en connaître l'auteur. Car une grande partie de son œuvre est consacrée au monde du travail : les ouvriers des mines et des manufactures, les petits métiers de la rue et de la campagne, les déracinés.

L'exposition comportait deux références explicites à la Commune. La première, en rapprochant *Le Chemineau* (1898) — thème plusieurs fois décliné par Adler — du thème du Juif errant évoqué par Courbet dans *Bonjour Monsieur Courbet*. L'autre à propos de *Paris, vu du Sacré-Cœur* (1936), où les personnages sont délibérément représentés tournant le dos au Sacré-Cœur, symbole de l'écrasement de la Commune.

Mais l'œuvre est bien plus riche que ce que ces quelques lignes laissent entrevoir. On ne



La grève du Creusot, 1899. Musée des Beaux-Arts de Pau.



Jules Adler, *Le cheminéau*, 1908. Musée d'Orsay.

peut que regretter que le très beau catalogue soit épuisé. Mais on peut néanmoins avoir une idée de l'œuvre d'Adler en allant flâner sur Internet...

MP

Amélie Lavin, Vincent Chambarhac et Bertrand Tillier, *Jules Adler. Peindre sous la III^e République*, éd. Silvana, 2017.

Catalogue de l'exposition présentée à La Piscine de Roubaix (juin-septembre 2019) et au Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, à Paris (octobre 2019-février 2020).

CHANSONS AU TEMPS DE COURBET

C'est le hasard d'un cadeau qui m'a fait découvrir ce disque de « Chansons populaires du temps de Courbet ». La chanteuse et violoniste franco-roumaine Ana-Maria Bell y interprète des chansons de Jean-Baptiste Clément, de Pierre Dupont, de Gustave Nadaud. On y trouve des morceaux connus : *Le Temps des Cerises*, inévitablement, *La Semaine sanglante*, *Le soldat de Marsala*. Mais aussi d'autres textes moins connus, comme *Allons faire un tour à la banque* de Jean-Baptiste Clément, qui donne son titre au disque. Et même une chanson sur des paroles de Courbet, *Chez la mère Euvrard*.

L'interprétation et la musique sortent du registre habituel. Violon, piano donnent à ces chansons une forme de légèreté.

✚ MICHEL PUZELAT

Ana-Maria Bell, *Allons faire un tour à la banque. Chansons populaires du temps de Gustave Courbet*. Arthemus Records.



SOUFRANCES ET HUMILIATIONS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Les livres écrits par les acteurs de la Commune ont cette puissance du témoignage qu'aucun autre ouvrage ne peut contenir. Les Éditions Le bas du pavé nous offrent *Les souvenirs d'un membre de la Commune* de François Jourde, délégué aux finances, suivi de *Les condamnés politiques en Nouvelle-Calédonie* de François Jourde et de Paschal Grousset, journaliste, tous deux déportés dans des conditions effroyables. La République bourgeoise de Versailles dut bien avoir peur pour faire preuve d'autant de haine à l'égard des communeux. Le recueil débute par la célèbre évasion des deux

auteurs avec Rochefort, qui inspirera Manet pour deux de ses toiles. Il faut souligner le style haletant qui en fait une nouvelle d'une grande modernité dans la rédaction. L'émotion nous guette au détour des pages consacrées à la mort de Delescluze avec une description de son parcours de la place Voltaire à la place du Château-d'Eau. La fin de la Commune livre Paris aux mouchards et aux soldats « *ivres d'alcool et de sang* », toujours ces scènes atroces légitimées par un État qui lâche ses troupes contre le peuple en toute impunité. Les deux auteurs décrivent avec une précision méticuleuse le voyage de Paris à la Nouvelle-Calédonie, les maltraitements à bord envers les malades, puis la vie au bagne, le sadisme des surveillants, le châtiement du fouet, le désœuvrement conduisant à la folie. Jourde démontre la démarche classique de la colonisation qui exploite les peuples autochtones, en l'espèce les Kanak. Les enquêtes diligentées par les pouvoirs publics se satisferont de fausses déclarations des autorités du bagne et les souffrances n'en seront qu'accrues. Les surveillants auront davantage de rage à l'égard des déportés politiques que des droits communs. « *Le surveillant, souvent indifférent pour le scélérat, est plein de haine contre le « commუნard* ». *Il se sait méprisé et se venge par les plus basses injures, les besognes les plus*

rebutantes, les outrages, les coups, les plaintes calomnieuses ». Et pourtant « *les forçats politiques sont des hommes ! Ils parviennent à rester dans la boue sans se salir !* »

■ FRANCIS PIAN

François Jourde, *Souvenirs d'un membre de la Commune*, suivi de *Les condamnés politiques en Nouvelle-Calédonie. Récit de deux évadés*, Paschal Grousset et François Jourde, Ed. Le bas du pavé, 2019.

LES « PÉTROLEUSES »



Elles sont au premier plan. Certes elles ne votent pas, elles ne sont pas élues dans les instances politiques de la Commune. Et pourtant les voici dans le très beau livre d'Edith Thomas, enfin réédité sous son titre, comme un étendard défiant

les versaillais : *Les « Pétroleuses »*. Elles alertent Paris le 18 mars, créent des clubs, préconisent des réformes visionnaires dans l'enseignement, la vie civile, la reconnaissance de l'union libre, le débat public, l'égalité entre les femmes et les hommes. Elles soutiennent les combattants et leurs familles dans les cantines, les ambulances, les sociétés de secours et de solidarité.

Les femmes du peuple. C'est un réel plaisir de retrouver le style enflammé d'Edith Thomas, une femme de conviction, qui fait partager la vie de ces combattantes. Parmi celles-ci, nous côtoyons les grandes figures comme Victorine Brocher, Marcelle Tinayre, Elisabeth Dmitrieff, Nathalie Le Mel, et évidemment l'icône, Louise Michel, mais aussi des inconnues, les femmes du peuple. Il en est qui feront le coup de feu, par exemple Honorine Siméon dans les tranchées à Clamart. À la barricade, une crémière, une blanchisseuse, une passementière ; certaines y meurent, d'autres seront fusillées sans procès.

De la dignité et du courage. Les portraits de ces héroïnes constituent de réels bijoux littéraires, en plus de l'intérêt historique. Il ne faut pas croire que les hommes de la Commune comprennent leur combat. Certains d'entre eux expriment une condescendance moqueuse à leur égard. Edith Thomas n'évade aucune question notamment celle de l'origine du terme « pétroleuse ». Elle aborde aussi les

grands procès, ceux de Béatrix Excoffon, de Louise Michel, par contumace d'Anne Jaclard, mais aussi de Marie Schmitt qui crânement devant le conseil de guerre affirme : « *Je regrette de ne pas avoir fait tout ce qu'on me reproche.* » Plus courageuses que bien des hommes de la Commune, ces dames du peuple.

Pourquoi se sont-elles battues avec autant d'énergie ? Sans doute parce qu'elles avaient plus à gagner. À la question, « *Quel effet vous fait la vie que nous menons ?* », montant la garde de nuit à la gare de Clamart, une femme au large front répond : « *Mais l'effet de voir devant nous une rive qu'il faut atteindre.* »

FRANCIS PIAN

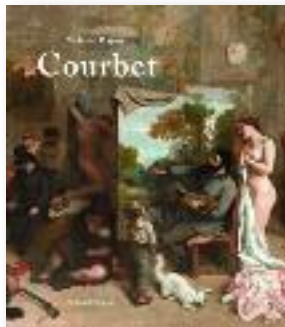
Edith Thomas, *Les « Pétroleuses »*, L'Amourier Éditions, 2019. (1^{re} édition : 1963). Préface de Bernard Noël. Dessin de Ernest Pignon-Ernest.

UNE MONOGRAPHIE MAGISTRALE SUR COURBET

Valérie Bajou, conservateur au Château de Versailles pour la peinture du XIX^e siècle, propose une seconde monographie sur Courbet, « *redevable aux recherches récentes des spécialistes* ». L'ouvrage érudit — 639 pages, 360 illustrations —, interroge l'homme, l'artiste et l'œuvre¹.

Chez Courbet, « *les contradictions et les interrogations affluent* » car il est

inclassable. Il a revendiqué son originalité d'une formule : « *Je suis courbétiste !* » C'est un « *génie solitaire* », qui s'est essayé à tous les genres, « *un héros romantique* », champion du réalisme et aussi un homme politique qui a payé le prix de son engagement. L'auteur note que « *les insurrections n'ont pas intéressé Courbet qui, contrairement à Delacroix, n'a rien peint d'aussi explicite que La Liberté guidant le peuple* ». Mais « *la rébellion constante des années parisiennes, verbale et artistique, aboutit à sa participation à la Commune qui constitua une rupture* » et un engagement total.



Après le 4 septembre 1870, il est président de la commission pour la conservation des œuvres de différents musées. Au printemps 1871, on lui demande une profession de foi, mais est-ce vraiment nécessaire, selon lui, après « *trente ans de vie publique, révolutionnaire, socialiste, pacifique... constamment occupé de la question*

sociale... pour arriver à ce que l'homme se gouverne lui-même dans ses besoins » : « célèbre texte qui fait toujours aussi chaud au cœur »². Élu le 16 avril 1871 pour le 6^e arrondissement, il siège à la Commune, parallèlement à son action à la tête de la Fédération des artistes de Paris. Le déboulonnage de la Colonne Vendôme, qui lui fut personnellement imputé, eut une portée symbolique considérable qu'il n'a sans doute pas anticipée. Lui qui n'a pas quitté Paris, il connaît, après une chasse à l'homme, procès, condamnation, humiliation — ce qu'Aragon a nommé « *l'hallali critique* » — exil et désespoir. Mais « *il renoue avec la peinture après un an de mutisme quasi-total* », à l'exception de scènes à la mine de plomb, pierre noire et fusain, « *journal poignant de la répression* » des communards. « *On a le sentiment, en refermant le livre, que Courbet a tout peint de la vie telle qu'elle est, de la mort telle qu'elle vient* »². Avec ce livre, Valérie Bajou a-t-elle tout dit de l'artiste et de l'homme Courbet ? Sans doute pas, puisqu'elle indique n'avoir proposé « *qu'une image de Courbet incomplète et partielle. À suivre.* »

■ **ALINE RAIMBAULT**

(1) Valérie Bajou, *Courbet. La Vie à tout prix*. Cohen et Cohen Éditeurs, 2019.

(2) Philippe Lançon, « Gustave Courbet, cause Commune », *Libération*, 14/15 déc. 2019.



CLAUDE PAYET, COMMUNARD

Après un documentaire diffusé sur Arte, en 2018, sur *Les Enfants du 209 rue Saint-Maur, Paris X^e*, Ruth Zylberman a poursuivi sa recherche sur cet immeuble¹. À partir de différents fonds d'archives, les recensements et les témoignages, elle fait revivre l'esprit du lieu et ses occupants dont « *un vaillant communard, Claude Payet, qui travaillait dans une fabrique au rez-de-chaussée* »² du 209 (le 185 en 1871) rue Saint-Maur.

Claude Payet a 23 ans, il est ouvrier bijoutier. Il a été élu, le 6 avril 1871, sous-lieutenant dans la 3^e compagnie de marche du 128^e bataillon fédéré. En avril 1871, il se bat à Issy et à Levallois-Perret. Le 22 mai 1871, il est de retour vers le X^e, alors que Paris est progressive-

ment reconquis par l'ouest. « *La rue Saint-Maur est jusqu'à la fin au cœur des combats* ». Quant à Claude Payet, « *il se cache. Pas loin du 209, chez sa maîtresse, Madame Tourmier, au 111, rue Oberkampf* ». Le 17 juin 1871, il est arrêté. Lors de son interrogatoire, il indique : « *J'ai été blessé le 25 mai, rue Alibert, pendant que j'étais adossé au mur de l'hospice Saint-Louis. J'avais déjà été sur plusieurs barricades pour m'assurer du progrès que les troupes de Versailles faisaient, mais il y avait beaucoup de désordre parmi nous. Mais j'étais là parce que je préférerais être tué dans la rue que d'être tué chez moi* », « *phrase où résonne la certitude de la défaite* », selon l'auteure.

Il est condamné le 1^{er} novembre 1871, par le 14^e Conseil de guerre, à la déportation simple et à la dégradation civique et est emprisonné dans la citadelle de Rochefort. Une seconde demande de grâce est acceptée et sa peine est commuée en cinq ans de détention. Il est libéré le 18 novembre 1875. « *Que devient-il alors ?* », s'interroge l'auteure. Ne subsiste plus que « *le souvenir de la chevelure noire, du teint blanc et des yeux bleus de Claude Payet* », l'un des combattants de la Commune.

■ **AR**

(1) Ruth Zylberman, *209, rue Saint-Maur, Paris X^e. Autobiographie d'un immeuble*, Seuil/Arte, 2020. (2) Frédérique Franchette, « Ruth Zylberman, du sang neuf au « 209 », *Libération*, 16 jan. 2020.

LA POLICE DES ÉCRIVAINS

Cet ouvrage reprend les rapports que la police parisienne a consacrés à quinze écrivains dont trois nous intéressent particulièrement : Jules Vallès, Paul



Jules Vallès

Verlaine et Victor Hugo.

Ces fiches ont été dénichées dans les archives de la Préfecture de police par Bruno Fuligni. L'écrivain avait déjà publié, en 2008, *Dans les secrets de la police* (Éditions de l'Iconoclaste), livre dans

lequel il révélait l'existence du « missel » des communards, un album photographique où figuraient le portrait et le signalement des insurgés recherchés après la Semaine sanglante. Repéré avant la Commune pour ses « opinions subversives », Jules Vallès fera l'objet d'une surveillance policière constante, y compris pendant son exil à Londres. « Elle sera même posthume, la police s'intéressant à ses obsèques en 1885 et à l'inauguration de son buste en 1914 », souligne Bruno Fuligni. Mais les renseignements varient selon les indicateurs. « De tous les réfugiés de la Commune, à l'exception de Pyat, Vallès est le plus prudent. Il évite autant que possible le voisinage de ses co-exilés. C'est un homme sobre, discret et travailleur », croit savoir un mouchard, le 17 mars 1873, à Londres. Cinq mois plus tard, dans la même ville, une autre mouche se montre particulièrement ignoble : « Tous les soirs, on peut voir Vallès en compagnie de Charles Da Costa ¹ dans les pubs avoisinant l'Alhambra ou Hay Market, courtiser les filles et s'enivrer

de bière ou de brandy. Vallès a pour maîtresse une prostituée, mais on ignore jusqu'à présent s'il en tire profit ».

La surveillance se poursuit après le retour de l'écrivain à Paris. Extrait d'un rapport du 15 août 1880 : « Les collectivistes (...) sont parvenus à circonscrire Jules Vallès qui va marcher carrément avec eux. Il va reprendre Le Cri du peuple et faire de l'agitation révolutionnaire ». Notes suivies de ce jugement à l'emporte-pièce : « Vallès est un excentrique, il n'est pas très estimé dans la classe ouvrière, mais il est cependant à craindre qu'avec

Victor Hugo, par Gill





Paul Verlaine

son talent il n'entraîne la masse ». Près de trente ans après la mort de l'auteur de *L'Insurgé*, le 16 février 1914, son buste, juché sur sa tombe au Père-Lachaise, est inauguré. Un indicateur rapporte le discours de Lucien Descaves² et la réaction du public : « Son buste est bien modeste si on le compare au mausolée d'à-côté où dort Thiers, le sinistre vieillard : on a entassé des pierres sur le corps afin probablement que son ombre carnassière ne puisse sortir et rôder dans ce cimetière peuplé de ses victimes. » S'ensuivent de nombreux cris de « Vive la Commune ! » et un cri de « À bas Thiers ! ».

Autres écrivains ayant fait l'objet d'une surveillance policière : Verleine (sic) et Raimbalt (re-sic). Quand le

10 juillet le premier tire au pistolet sur le second à Bruxelles, « la police parisienne est déjà bien renseignée sur les deux protagonistes du drame. Le jeune Rimbaud a été repéré par la " police des chemins de fer ", étonnée qu'un mineur voyage seul entre Charleville et Paris », souligne Bruno Fuligni. Quant à « Verleine », il est connu pour ses sympathies communardes.

Sa fiche de police est un long poème calomnieux et malveillant : « *Verleine 30 à 32 ans. Poète et ami des Hugo. Agent de l'Internationale, membre du Parnasse. Rédacteur du Rappel. Très ambitieux, très lâche, a beaucoup aidé la Commune à l'Hôtel-de-Ville et connaissant tous les membres du Comité de Salut public. Il a détourné beaucoup de fonds et détruit beaucoup de papiers, agent poussant à l'incendie pour détruire les preuves des malversations.* »

Autre grande plume ayant fait longtemps l'objet d'une surveillance policière constante : Victor Hugo. Les rapports antérieurs à son retour d'exil en Belgique ont été détruits dans les incendies pendant la Commune. Seuls ceux qui concernent son rôle dans la campagne en faveur de l'amnistie des communards ont été conservés. Dans l'un des

ces dossiers, daté du 7 mars 1876, on peut lire : « *M. Hugo a fait sienne et veut accaparer pour lui seul la question de l'amnistie. Il veut être le premier dans cette question. Tantôt, sans attendre la constitution du bureau, dès l'ouverture de la séance au Sénat, il est résolu à déposer quand même, contre tous les avis, sa proposition d'amnistie.* »

■ JOHN SUTTON

Bruno Fuligni, *La Police des écrivains*, éditions Biblis, 2019.

- (1) Blanquiste exilé à Londres après la Commune, lire sa notice dans le *Maitron*.
- (2) Journaliste et écrivain libertaire, lire sa notice dans le « *Maitron* ».



La Commune

DANS CE NUMÉRO

Édito - Le vent de la Commune	· 02
Hommages aux Fédérés	· 03
Histoire	
Les Compagnons du Tour de France et la Commune (2)	· 04
L'École militaire, le Champ-de-Mars et la Commune (1)	· 09
Notre association	
La commission Patrimoine	· 12
La quatrième soirée d'histoire	· 16
Hommage à Jean Chatelut	· 18
Nouvelles du Berry	· 20
La rencontre des nouveaux adhérents	· 20
La Creuse prépare le 150 ^e anniversaire	· 22
Actualité	
Une exposition kanak à Bourges	· 23
Culture	
James Tissot et la Commune de Paris	· 24
Encore un enterrement à Ornans !	· 28
Jules Adler, « peintre du peuple »	· 29
Chansons au temps de Courbet	· 30
Lectures	
Souffrances et humiliations en Nouvelle-Calédonie	· 31
Les pétroleuses	· 31
Une monographie magistrale sur Courbet	· 32
Claude Payet, communard	· 33
La police des écrivains	· 34

Directrice de la publication : Claudine Rey.

Ont participé à ce numéro : Jean Arnequin, Laurent Bastard, Françoise Bazire, Bernard Bondieu, Michèle Camus, Georges Chatain, Hubert de Leffe, Eugénie Dubreuil, Jean-Marie Favière, Charles Fernandez, Jean-Louis Guglielmi, Paul Lidsky, Roger Martelli, Sylvie Pépino, Francis Pian, Michel Pinglaut, Michel Puzelat, Joël Ragonneau, Aline Raimbault, John Sutton.

Coordination : Michèle Camus, Michel Puzelat · **Graphisme et iconographie :** Alain Frappier **Impression :** Imprimerie Maugein · **ISSN :** 1142 4524

Le prochain bulletin (83) paraîtra en septembre 2020. Faire parvenir vos articles avant le 31 mai 2020.



LES AMIES ET AMIS DE LA

Commune de Paris 1871

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91
courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h
Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi et chaque premier samedi du mois de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)